

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 28 janvier.

A peine connu à Paris, le meurtre de l'ingénieur des mines de Decazeville, si lâchement commis par une bande de meneurs grévistes, a causé une grande sensation. On y voit un symptôme de l'aggravation des rapports qui, depuis l'enquête d'Anzin, les affaires de Monceau-les-Mines et les abominables excitations des feuilles radicales, existent maintenant entre le "capital" et le "travail". Il faut bien dire, d'ailleurs, que la pente naturelle de la République nous mène à la révolte des ouvriers contre les bourgeois. C'est un fonctionnaire, un sous-préfet, un représentant du gouvernement dans son ressort, M. Bonnier, sous-préfet de Villefranche, qui doit être désigné comme le premier auteur du crime odieux qui vient d'ensanglanter Decazeville. C'est lui qui, dans un discours public—et pour se venger de la grande défaite infligée par les conservateurs aux candidats républicains de l'Aveyron—a fulminé contre les cléricaux, lesquels, dans leur rage de dévotion, n'avaient pas craint de se prendre aux ouvriers et de leur ôter le pain de leurs familles. Je ne me rappelle pas exactement le texte du discours de l'honorable "fonctionnaire"; mais je suis sûr de donner le sens d'une de ses plus violentes tirades.

Cela vous donne une idée de la manière dont la République choisit ses fonctionnaires, même ceux qu'elle appelle à l'honneur, peu enviable d'ailleurs, de la représenter auprès des populations. A force d'épurations, le gouvernement de la République en est arrivé à prendre ses fonctionnaires là où il les trouve. Un tel est un peu jeune, un peu inexpérimenté; un autre a un peu trop traîné dans les brasseries louches sa jeunesse orageuse et ses déclamations ampoulées; mais celui-ci a pour père un si ferme républicain, celui-là est le neveu d'un député qui rend de tels services au gouvernement qu'on les bombarde directeur de n'importe quoi ou sous-préfet d'un ressort quelconque. Et ces jeunes personnages arrachés à leurs études favorites, ne savent pas bien comment garder le décorum de leurs fonctions officielles. En public comme en particulier ils manquent aisément la bienséance; et s'ils sont obligés de parler en public, ils le font en étudiants qui ont appris la politique dans les articles des journaux radicaux. Ils sont bohèmes, ils sont sincères parfois; mais ils sont souvent aussi très ignares ou très méchants, et par conséquent dangereux. C'est ce qui sera arrivé à ce désormais fameux sous-préfet de Villefranche. Il aura réitéré à ses auditeurs un article du *Sicéle*, du *Rappel* ou du *Radical*, croyant peut-être que c'est "arrivé", qu'il y a vraiment des réactionnaires et des cléricaux qui ourdisaient contre la République, contre le peuple, contre les ouvriers les desseins les plus menaçants.

Ce qu'il y a de plus curieux dans

l'affaire de Decazeville, c'est que la Compagnie des mines a justement pour président M. Léon Say, qui ne passe point, à ce que j'ai entendu dire, pour un supput du cléricisme. En politique c'est un révolutionnaire, en religion c'est un protestant. Les radicaux le trouvent trop riche, trop bourgeois pour faire un bon républicain. Ils ont peut-être raison, mais M. Léon Say est dans le même cas que la majorité des grands serviteurs de la République, lesquels sont des républicains d'appétit et non des républicains de conviction.

Hier dans la grande salle de l'Assistance publique où les étudiants de la Faculté de médecine étaient réunis pour la distribution des prix des concours d'internat et d'externat, sous la présidence de M. Peyron, successeur de l'illustre citoyen Quentin, un tumulte considérable a éclaté. Les étudiants ont d'abord hué M. Peyron; puis, après avoir écouté en silence le docteur Comby, ils ont voulu par des vociférations interdire la parole à "l'honorable" D. Goutraud qui a alors immédiatement prié le président de lever la séance. Le docteur Goutraud étant un médecin chrétien bien connu, je pensais d'abord qu'il y avait là une manifestation de la Libre-Pensée des Ecoles. On m'assure pourtant qu'il y a dans ce vacarme une question d'examen pour laquelle les étudiants accusent M. Peyron d'avoir favorisé des amis et manqué de justice. C'est pour cela qu'on a voulu lui donner un charivari. Admettons l'explication; il n'en reste pas moins vrai que la jeunesse des écoles a de nouveau donné là un exemple déplorable. Il paraît que le désordre, le bruit et les violences dans cette émeute de futurs médecins ont été horribles. Il y a eu des meubles brisés, les vitres cassées, et un bon nombre d'assistants plus ou moins contusionnés. La police, expédiée pour garantir l'ordre, a bravement capitulé devant cette générale jeunesse. M. Caubet chef de la police municipale, sur la demande des étudiants qui exigeaient qu'on les laissât exécuter en paix leur manifestation ordinaire, c'est-à-dire un "monôme à travers les boulevards" si on voulait la paix, a accepté la condition. Et après une file indienne qui a duré plus d'une heure et qui a parcouru une partie du boulevard Saint-Germain et le boulevard Saint-Michel, après une manifestation à la Faculté de médecine, messieurs les étudiants ont bien voulu se disperser.

Lettres de Londres

Les loyalistes d'Ulster. — Veuille qu'ils reçoivent de lord Salisbury. — M. Gladstone leur refuse une entrevue. — Projets du ministère actuel. — Démission de lord Carnarvon. — Son remplacement. — Attitude du parti irlandais.

Lord Salisbury n'a pas reçu hier moins de cinq députations "loyalistes" d'Irlande. Car les loyalistes d'Irlande ont la fièvre. Ils ont lu dans les journaux que M. Gladstone son-

geait à introduire dans la politique pratique un système quelconque de *home rule*. Ils ont pu lire que le parti tory lui-même, sans aller aussi loin que M. Gladstone, avait l'intention de faire aux Irlandais des concessions considérables sur le chapitre de l'autonomie communale.

Or, les loyalistes n'admettent pas que, de près ou de loin, le gouvernement britannique songe à accorder quelque chose à l'agitation nationaliste. En ont été "plantés" et sont établis en Irlande, à la condition que les Anglais restent les maîtres du pays. Si le gouvernement de la reine capitule devant les rebelles de l'île, ceux-ci ne capituleront pas. Ils se jetteront dans une guerre civile plutôt que de se soumettre à la législation d'un Parlement irlandais.

Les députations loyalistes ont reçu de lord Salisbury un excellent accueil. Et elles ont gardé de leur entrevue avec le premier ministre de la reine la certitude que la poignée des champions de la suprématie protestante en Irlande seront soutenus par les forces de l'empire dans leur lutte contre le nationalisme irlandais. Cependant lord Salisbury n'a pas voulu révéler aux mandataires des loyalistes de l'Ulster ce qu'il comptait proposer au Parlement sur les affaires d'Irlande. Une pareille indiscretion, à la veille de la réunion des représentants de la nation, eût été inconvenante. Mais il en a suffisamment dit pour rassurer tout à fait ses interlocuteurs.

Il leur a promis qu'il tiendrait grand compte de leurs renseignements sur la déplorable situation des partisans de la loi et du régime anglais en Irlande. Il leur a parlé de la ligue nationale irlandaise de façon à leur prouver que le gouvernement de la reine était à peu près décidé à dissoudre par la force cette association, cause de tous les maux de l'Irlande. Bref, les loyalistes de Belfast se sont retirés pleins d'espoir et de joie, et la plantation protestante d'Ulster attend avec impatience les nouveaux coups que le bras si puissant de l'Angleterre, comme dit lord Westminster, doit porter à cette odieuse nationalité irlandaise, laquelle s'obstine à ne pas mourir.

Par contre, les loyalistes de B.-I. fast sont furieux contre M. Gladstone. Ils avaient sollicité auprès du chef du parti libéral comme auprès de lord Salisbury une entrevue. Mais M. Gladstone a cru devoir décliner leur demande, en disant qu'il ne pouvait s'ériger "en compétiteur" à côté du ministère régulièrement constitué de la reine, qu'il était pour le moment un simple membre officieux de la Chambre des communes, et qu'en cette qualité il avait le devoir d'étudier impartialement les projets qu'il plaira au gouvernement de la reine de proposer au Parlement. M. Gladstone profite d'ailleurs de l'occasion pour faire quelques compliments à la ville de Belfast, et pour démentir en termes un peu vagues les projets dont on lui a attribué la responsabilité sur l'affranchissement législatif de l'Irlande.

Comme vous devez le penser, il

n'est question dans les journaux de Londres que des députations de Belfast, que de leur entrevue avec lord Salisbury, que de leur mécontentement contre M. Gladstone, en un mot que de la question irlandaise sous toutes ses formes et sous toutes ses faces. Il paraît évident, d'après le ton des journaux tories, que le gouvernement est aujourd'hui décidé à recourir de nouveau à la force pour répondre aux réclamations de l'Irlande. Depuis les dernières élections il était facile de prévoir qu'on arriverait à cette solution. Malgré l'appui électoral ouvertement donné aux tories par les Irlandais, il était impossible au ministère Salisbury de contenir l'Irlande sans disloquer son propre parti.

En effet, l'alliance des députés irlandais ne donne au ministère tory qu'une majorité précaire de quatre voix. Mais cette majorité comprend seize membres orangistes de la province irlandaise d'Ulster, lesquels, sur tout projet accordant aux nationalistes irlandais la moindre satisfaction, déserteraient immédiatement le drapeau de lord Salisbury. Il faut bien dire d'ailleurs que la politique traditionnelle des tories les pousse fortement à la politique réclamée par les orangistes de l'Ulster, c'est-à-dire à la politique de répression et de suspension des "garanties constitutionnelles". Et ils se figurent que s'ils tombent au Parlement sur cette question-là, ils deviendront en Angleterre le parti le plus populaire et qu'ils chasseront les libéraux du pouvoir pour longtemps. Je crois qu'ils se font illusion.

Ce n'est pas seulement au changement de politique du ministère Salisbury sur la question irlandaise qu'il faut attribuer la démission de lord Carnarvon. Lord Carnarvon, qui ne jouit pas d'une excellente santé, n'avait accepté que provisoirement le titre et les fonctions de lord lieutenant d'Irlande. Personnellement, il est le plus aimable et le plus doux des hommes. Son administration ne laisse en Irlande que de bons souvenirs. Et, chose rare dans les annales de l'île, presque tous les journaux de Dublin et de la province, sans être réconciliés les moins du monde avec l'institution que personnifie lord Carnarvon, n'ont que des éloges pour le noble lord.

Ce n'est donc pas évidemment l'homme qu'il faut pour présider à un nouveau régime de "coercition". Mais qui sera-ce? La meilleure choix à faire sera évidemment celui de lord Wolseley, puisqu'on ne veut pas dans le moment utiliser ses talents contre les Arabes du Soudan. Au moins il personnifierait franchement la force, ce vieux principe que, si longtemps avant M. de Bismarck, l'Angleterre, en dépit de ses hypocrisies de "constitutionnalisme et de libéralisme", a toujours révééré.

Cependant je crois qu'on n'en viendra pas encore à ce moyen héroïque. Au contraire, il est fortement question d'abolir, au moins provisoirement, la charge de lord lieutenant. Les bureaux de Dublin

Castle subsisteraient toujours, mais ils seraient dirigés par un sous-secrétaire d'Etat ayant rang de ministre et siégeant dans le cabinet. Pour ce poste on parlait hier de lord Hamilton, fils du duc d'Abercorn, un ex-lieutenant d'Irlande. On parle aujourd'hui du très honorable Smith, l'ancien collaborateur de lord Beaconsfield (1).

Au milieu de toutes les agitations, de toutes les discussions passionnées dont cette question d'Irlande est le sujet, c'est le parti irlandais qui fait le moins parler de lui. Il se réunit aujourd'hui sous la présidence de M. Parnell et la réunion décidera évidemment de l'attitude que prendra le parti si, comme tout l'annonce, le discours du trône contiendra un paragraphe plein de promesses de rigueur contre l'Irlande.

Les nationalistes irlandais sont aujourd'hui un groupe de 85 soldats résolus à suivre en M. Parnell un chef qui a donné des preuves remarquables de sa science stratégique et qui sent derrière lui toute la nation irlandaise, moins les loyalistes de l'Ulster. Quand les nationalistes n'étaient qu'une trentaine, ils ont donné bien du mal au gouvernement et au Parlement anglais avant de laisser voter et appliquer le dernier bill de coercition. Ils sont aujourd'hui 85, plus enthousiastes que jamais; et au lieu d'avoir affaire à un ministère fort comme le précédent cabinet, ils ont devant eux un gouvernement qui est en minorité, et une opposition qui a la majorité, excepté quand elle a les Irlandais contre elle. On peut donc être sûr qu'ils livreront des batailles désespérées. Nous croyons que la session parlementaire qui s'ouvre demain comptera longtemps dans les annales de l'Angleterre.

Bismarck

Le "grand Prussien". M. de Bismarck serait-il à la veille de passer grand homme? C'est une question qu'il faut se poser. On a prétendu qu'en demandant au St-Père d'être médiateur entre l'Allemagne et l'Espagne il avait voulu, du même coup, faire acte de courtoisie et se tirer avec éclat du mauvais cas où il s'était mis pour l'occupation inconsiderée des îles Carolines. Si tel avait été tout son but, le trait eût montré l'homme habile, mais non l'homme d'Etat. Cela, en somme, n'eût point dépassé la mesure de M. Thiers.

Il est aujourd'hui évident que M. de Bismarck nourrit des pensées plus hautes, des projets plus vastes. En rendant à la personne de Léon XIII et à la Papauté cet hommage, il a eu moins en vue l'affaire des Carolines que la situation de la Prusse vis à vis de l'Eglise, et peut-être aussi la situation faite à l'Eglise par l'usurpation piémontaise et révolutionnaire.

(1) Ce choix est officiellement confirmé.

Comme homme du gouvernement, il paraît convaincu que ces deux questions se touchent, et que, pour bien résoudre la première, il faudrait résoudre aussi la seconde.

A coup sûr, les lois de mai peuvent être rapportées et un *modus vivendi* peut être établi entre le Saint-Siège et la Prusse, sans qu'il soit question le moins du monde de la situation temporelle du Pape. Mais M. de Bismarck est de force à trouver : 1o que le chef spirituel de dix-sept millions de sujets prussiens ou allemands doit être pleinement libre; 2o que l'empire d'Allemagne a d'autant plus besoin de cette garantie de liberté et d'indépendance que c'est un empire protestant.

La conséquence de ce raisonnement, c'est la royauté temporelle du Pontife romain. M. de Bismarck sait sans doute que certaine loi italienne reconnaît dans le Pape un souverain; mais cette fiction ne saurait rassurer l'homme qui a dit : "la force prime le droit"; il refuse donc d'admettre que le chef de l'Eglise, prisonnier du roi d'Italie, ait vraiment la puissance royale. Tandis que les révolutionnaires, maîtres de Rome, donnent effrontément comme marque de la réalité de cette puissance le fait même de la médiation, M. de Bismarck et son empereur montrent qu'en cas de guerre avec l'Italie le grand empire protestant ne verrait pas de bon cœur le Pape, sujet et prisonnier du gouvernement italien, diriger la conscience des catholiques allemands.

Ce n'est pas le moment de traiter cette question. Notons seulement que, par ses derniers actes et par les formes de son langage, M. de Bismarck a dénoncé très nettement l'intention de s'entendre avec Rome, et indiqué la nécessité de rendre au Pape le pouvoir temporel. Il semble même vouloir soumettre cette question à l'Europe.

Ira-t-il jusqu'au bout de son idée, ou s'en tiendra-t-il à négocier étroitement pour arriver à un *modus vivendi* plus ou moins provisoire, qui donnerait les apparences de la paix sans garantir l'avenir? Nous sommes dans le doute sur ce point. Si le grand chancelier n'a qu'une habileté de second ordre, surfaite par le succès, il s'arrêtera à mi chemin en répétant son fameux mot : "Nous n'irons pas à Canessa"; mais s'il est moralement de force "à faire grand", il voudra, tout à la fois, rendre la paix religieuse à son pays et donner à cette paix une garantie d'ordre supérieur par le relèvement du trône pontifical.

EUGÈNE VEUILLON.

M. de Bismarck distillateur

Tandis que certains conservateurs, tels que von Kleist-Retzow, s'abstiennent de produire des eaux-de-vie, parce qu'ils les tiennent pour funestes à la santé comme à la morale publique, la distillation se fait en grand sur la propriété du prince de Bismarck, dans sa seigneurie de Varzin. Avant que celle-ci appartint au chancelier, on n'y voyait que deux

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

18 Février 1886.—No 46

LES DRAMES DU CŒUR.

(Suite)

Oui, elle allait parler. Elle allait évoquer devant cette femme les fantômes fugitifs de son enfance et de sa jeunesse. N'avait-elle pas eu un frère, elle aussi? n'avait-elle jamais savouré les ineffables jouissances de cette pure affection, sans intérêt et sans tache? N'y avait-il pas eu dans cette vie consacrée à l'apre recherche de la fortune, des larmes de paisible tendresse, de joies partagées, lorsque, deux rameaux sur la même tige, le frère et la sœur s'abreuyaient tous deux à la même source, se réchauffaient au même foyer, s'éclairaient à la même lumière, c'est-à-dire au cœur maternel?

En remontant le cours de ce torrent fauve, impitoyable, dévastateur, qui formait l'existence de la comtesse de Gastein, ne finirait-elle pas par arriver à la source limpide, sortant encore pure du cristal des glaciers?

Oui, elle allait parler, mais voilà

que le regard de son implacable maîtresse se charge de haine, ses lèvres minces se resserrent encore; ses narines se relèvent; toute sa physiologie prend une expression presque farouche.

—Chère petite, dit une voix qui semble siffler comme un serpent, je ne voudrais pas me targuer de mes attentions à votre égard. Vous êtes assez bien dotée sous le rapport de l'esprit et du cœur, pour comprendre ce que je fais pour vous, néanmoins je désire que vous sachiez bien que c'est à l'intérêt tout particulier que vous a porté mon bien-aimé neveu, le comte de Kastow, qui vous devez le plaisir de faire ce beau voyage. Je dis : vous a porté, remarquez-le bien, car mon cher neveu, don Quichotte de sa nature, change facilement l'objet de ses chevaleresques fantaisies.

Un fer rouge traversa le cœur de Giselle. A sa confusion, hélas! combien elle se repentait de ce regret personnel! ce ne fut pas l'atroce ironie de Mme de Gastein qui vint la blesser au vif. Puisqu'il fallait souffrir, elle aurait aimé au contraire à mourir pour lui; mais le traiter en don Quichotte, qualifier de *fantaisie* sans cesse renouvelable le culte pur qu'il lui avait voué, c'en était trop.

—Mon Dieu, murmurait-elle, je n'ai plus la force de boire le calice. Tout s'écroule devant mes yeux, le

nafrage est complet cette fois.

Encore, si elle avait été seule pour pleurer et prier en silence, pour implorer le secours de Dieu, et lui demander pardon d'une douleur qu'elle s'accusait de sentir si vive.

Mais l'espion était là, surveillant ses larmes, ses soupirs, attendant ses sanglots prêts à lui échapper.

La présence détestée de Dorothee, tout en lui pesant comme le plus lourd des fardeaux, vint l'aider à se vaincre elle-même.

Elle ne pouvait pas pleurer devant cette femme, âme damnée de la comtesse.

Elle savait bien que c'était par une nouvelle cruauté qu'on lui imposait l'assistance de cette femme.

—Je n'ai pas besoin de vous, Dorothee, avait-elle dit à la perfide soubrette. En une heure, mes bagages seront prêts.

—Madame la comtesse m'a ordonné d'aider mademoiselle.

Devant une pareille réponse, il n'y avait pas de réplique possible.

CHAPITRE V

C'est pourtant un charmant séjour que celui de Méran, et le voyage, à lui seul, forme une série d'enchantements.

Les lacs d'azur, d'émeraude, de jaspe ou de topaze enlacent, comme les pierreries d'un collier, la base verdoyante des montagnes. Ils se découpent en caps, en golfes, en pro-

montoires. Ils se couronnent de glaciers, attendant en leur sein tranquille, pour leur communiquer une part de leur sérénité, les rivières affolées, les ruisseaux bondissants, les torrents qui bouillonnent rapides comme la foudre, frangés d'écume sur leur sombre lit de schiste.

En d'autres circonstances, Giselle aurait joui avec ivresse de ces merveilles de la nature qu'elle ne connaissait que par ouï-dire. Mais à l'heure présente ses yeux se fixaient sans regard sur les cimes glacées; à peine si elle répondait aux cris d'admiration de Frida, lorsque celle-ci s'émervillait des tapis d'effluves bordés par les sous-bois de granit de pyramides sans fin, ou festonnés par des frises de glace transparentes comme le cristal et bleues comme l'azur du ciel.

Elle aurait donné pour les sables du Brandebourg, les bois sombres, les riantes pâturages, les ondes limpides et tous ces parterres charmants de la flore alpestre, où sous la grappe empourprée du rhododendron le myosotis vient abriter ses corolles de pâle turquoise.

Son cœur n'était pas là! Elle l'avait laissé à Berlin, attendant Raoul, avec son sourire, ses espoirs et ses joies.

Courtes joies! décevants espoirs! Il fallait se souvenir cette lâche peur, ce p-n-dant, reprendre avec courage le collier de misère, et ne

pas attrister l'enfant confiée à ses soins.

—Ce n'est pas ma faute, murmurait humblement la petite, quand elle voyait une larme sans cesse prête à tomber des yeux de son institutrice.

—Oui, chère enfant, pardonne-moi, répondit Giselle, quand ces premiers jours seront passés, vous me retrouverez tout entière, je vous le promets.

Et elle tint parole. L'idée du devoir était si profondément enracinée en cette âme, qu'elle sut vaincre sa mélancolie, arracher l'apparence de ses regrets et se donner complètement à sa petite élève.

—A la bonne heure! Je vous retourne donc, dit la petite fille en récompensant Giselle de son courage par ses naïves caresses. Maintenant que vous souriez, je pourrai m'amuser.

Et l'enfant enthousiaste faisait fête à tous. Elle saluait de ses cris d'esau joyeux les flots laiteux de la bula, au doux nom, aussi bien que les cimes éincelantes du Bernina, du Roseg et de l'Ortlée; l'Ortlée! le plus beau de ces Titans qui vient étaler jusque dans les vallées ombreuses la blancheur immaculée de ses neiges éternelles!

Comment la comtesse de Gastein avait-elle eu la pensée d'envoyer si loin sa dernière enfant sous la garde

d'une jeune fille inexpérimentée en matière de voyage?

C'est ce que ne se demandera plus le lecteur quand il aura pénétré dans les replis de cette âme perverse.

Il fallait avant tout priver Giselle de la seule joie qu'elle pût ressentir : la réunion avec son frère.

Pour cela, il était nécessaire, non seulement de faire quitter à l'institutrice Berlin, le lieu de réunion certain, mais encore tout autre lieu de réunion possible.

En envoyant les voyageuses au fond du Tyrol, il était probable que Raoul n'aurait le moyen de les rejoindre, ni en temps ni en argent.

D'ailleurs le mentor ne manquait pas. Dorothee était là, espion infatigable, argus aux cent yeux, qui ne quittait pas d'une semelle l'institutrice de son élève. Chaque jour elle envoyait à sa maîtresse un volu-neux courrier rapportant, par le menu, les moindres faits de l'innocente Giselle.

Mademoiselle Duparc, avait écrit un jour Mme de Gastein, avec une affectation de sans-gêne, comme si elle s'adressait à sa modiste où à sa couturière, il m'est revenu que vous vous permettez de jouer loin de moi un rôle des plus inconvenants. Vous vous faites appeler ma petite maman par la comtesse Frida.

(A suivre)

distilleries de peu d'importance, avec un rendement total de 90 à 120 hectolitres par mois. Aujourd'hui elles y sont au nombre de trois, mues par des machines à vapeur et donnant mensuellement 900 hectolitres.

SOMMAIRE

France
Lettres de Londres
Bismarck
M. de Bismarck distillateur
Pauvres.—Les drames du cœur.
La corruption électorale
Petite gazette
La situation à Paspébiac
Le mouvement intellectuel
M. Félix Juneau
En Orient
Prusse et Vatican
Échos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Huile astrale et dépôt de lampes
Avis.—Chs Trudelle, Pire
Chemin de fer Intercolonial.—D. Pottinger.
Une nouvelle guérison.—Gingras, Langlois & Co
Vente sans réserve.—Behan Brothers

CANADA

QUÉBEC, 18 FÉVRIER 1886

LA CORRUPTION ÉLECTORALE

Les journaux rouges parlent beaucoup de corruption par le temps qui court. On lendemain de l'élection de Lotbinière surtout, un mot d'ordre a semblé prévaloir sur toute la ligne. On s'est efforcé de pallier la demie défaite du candidat libéral en criant à la corruption inouïe, extraordinaire, exercée par le parti conservateur.

Nous avons déjà répondu à ces faussetés et à ces exagérations ridicules. Les organes libéraux ont systématiquement faussé les faits pour donner le change à l'opinion. La lutte à Lotbinière a été vive, du côté conservateur. Elle n'a pas eu le caractère frauduleux que veulent lui attribuer nos adversaires. Sans doute, il a pu y avoir quelques irrégularités et quelques abus. Nous croyons que, malheureusement pour notre pays, il n'y a pas d'élections absolument pures. Dans la chaleur des luttes, il arrive presque toujours que quelques partisans trop zélés commettent des actes condamnables. Cela peut arriver dans les rangs conservateurs, aussi bien que dans les rangs libéraux. Nous réprobatons de toutes nos forces ces abus et ces écarts, d'où qu'ils viennent.

Mais ce que nous ne saurions tolérer davantage, ce sont les calomnies et les fausses représentations d'adversaires sans vergogne, et qui paient d'audace pour faire oublier leurs turpitudes et leurs pratiques électorales.

Ainsi durant cette élection de Lotbinière, qui a fait s'indigner avec tant d'éclat l'*Electeur*, nous savons tel et tel libéral forcené qui a commis les actes les plus frauduleux, les plus scandaleux, les plus effrontés, les plus illégaux. Nous savons que dans telle paroisse, un créancier sans entrailles, rouge écarlate, a promené la terreur au foyer de tous ses débiteurs, a prodigué les menaces, a usé d'une pression illégale et immorale, a été même jusqu'à faire saisir les meubles d'un conservateur fidèle, deux jours avant la votation, afin de lui arracher son vote par l'intimidation. Voilà les immaculés qui crient à la corruption et à la fraude !

Entendre l'*Electeur* et la *Patrie* réclamer pour leur parti l'aurole de la vertu électorale, c'est vraiment le comble de l'audace. L'histoire du passé est là pour dire que les libéraux ont donné le spectacle de scandales et de fraudes qui défient toute comparaison. On se rappelle leurs trente-deux élections annulées à la file, après les élections générales de 1874. On n'a pas oublié les exploits de messieurs Jodoin, Boyer, Huntingdon, Walker, etc.

Ces jours derniers, en feuilletant les journaux de 1874 pour y trouver un renseignement, nous sommes tombé sur le compte-rendu d'une enquête électorale, qui nous a paru

d'une extraordinaire éloquence. En voici un extrait :

CONTESTATION D'ÉLECTION

Comité de Chambly

P. B. Benoit, pétitionnaire.

Amable Jodoin, Défendeur.

Mercredi, 11 novembre.

Présent : Son Honneur le juge Beaudry.

M. Lacoste pour le demandeur, MM. Dorion et Mainville pour le défendeur. Augustin Pierre Jodoin, maire de Longueuil.—Le témoin est le frère du candidat ; il a pris une part active à l'élection du comté de Chambly. Il constate l'existence d'un comité central à Longueuil, y allant très souvent. Il a fait des dépenses, mais non à la connaissance du comité :

Q. Énumérez les noms des personnes auxquelles vous avez donné de l'argent.

R. J'ai donné de l'argent à Auguste Beaudry \$500 ; Antoine Rochet, \$400 ; Hilaire Benoit \$400 ; Luc Champagne \$100 ; P. G. Charlebois \$100 ; Charles Poirier \$100 ; François Poirier \$100 ; Isidore L'Espérance \$400 ; Docteur Roy, de Boucherville \$250 ; Nazaire Charron \$100 ; Thomas Préfontaine \$200 ; Laurent Aché \$200 ; M. Duchet \$200 ; M. Lemoine \$150 ; à deux hommes Perrault \$90 ; J. O. Leduc \$75 ; Viau \$75 ; Joseph Saint Germain \$90 ; Shaffers \$100 ; M. Robert de Chambly \$100. Le témoin croit avoir donné de l'argent à son père pour plus électoral. Il a donné après l'élection à Adolphe Trudeau \$100 ; Alfred Cusson \$50 ; Joseph Patenaude \$300 ; André Sainte-Marie \$300 ; Joseph Richard \$300 ; Eusèbe Gibeau \$1,000 ; Auguste Beaudry (déjà mentionné) \$950 ; Hubert Bousquet \$150 ; Antoine Préfontaine \$50 ; Joseph Brunelle \$200 ; Emilien Scott \$40.

Il a donné aux charretiers les montants suivants : J. B. Racicot \$40 à \$50 ; Alfred Longpré \$15 ; Chs Charron \$20 ; Auguste Dufort \$20 ; Abraham Deragon \$60 ; Joseph Allard \$160 ; Louis Birtz \$60 ; James Boyd \$12 ; Toussaint L'Espérance \$30 ; Albert Lapointe \$200 ; E. Lavoie \$8 ; Sabin Delage \$6 ; Antoine Renaud \$50 ; J. B. Fausse \$20 Albert Morin \$6 ; Nazaire Morin \$6.

Q. A part de l'argent dépensé, avez-vous donné des marchandises ?

R. Oui, j'ai fourni des liqueurs, biscuits, bière, gin, fromage pour le montant d'à peu près \$400 ou \$500. Je ne tenais aucun compte des effets donnés ; j'ai donné un baril de bière à Charron de la Côte Rouge.

Q. Avez-vous fait le calcul de toutes vos dépenses ?

R. J'ai déboursé à peu près \$9,000.

Q. Où avez-vous pris cette somme ?

R. C'est M. Louis Fourville de Montréal qui m'a donné cette somme.

Q. Qui vous a envoyé ch. z. M. Tourville ?

R. C'est M. Rodolphe Leflamme, avocat de Montréal.

On conçoit si cette lecture nous a semblé piquante. Voilà la pureté libérale en temps d'élection. Lorsque nous lisons après cela les tirades indignées de la *Patrie* et de l'*Electeur* nous sommes forcés d'admettre qu'ils sont les dignes organes du parti de l'hypocrisie organisée.

C'est tout de même un triste système que le système électoral, tel qu'il fonctionne dans la plupart des pays constitutionnels. Régime démoralisateur et dissolvant, source de divisions et d'excès, qui tend à rabaisser les caractères, et à dégrader le peuple.

Nous n'admirons pas plus la corruption lorsque c'est un conservateur qui la pratique, que lorsqu'elle a pour agent un libéral. Mais, de grâce, qu'on cesse de jouer une comédie qui ne saurait tromper personne. Et surtout qu'on ait la pudeur de ne pas jeter la pierre à ses adversaires, lorsqu'on réside soi-même dans une maison de verre.

PETITE GAZETTE

On lit dans la *Minerve* :

On fait actuellement signer des requêtes dans les comtés unis de Drummond et Arthabaska, demandant à M. Thomas Brady de se porter candidat à l'assemblée législative de Québec pour cette division électorale.

Les quarante-heures qui se sont terminées hier à L'Islet ont été précédées immédiatement des exercices de la retraite et du jubilé. La mission a été prêchée par les RR. PP. De Bongnie, Hendricks et Wittebolle, Rédemptoristes de Saint-Anne de Beupré.

L'hon. juge Caron a permis de nommer une commission rogatoire pour aller prendre des dépositions à Toronto dans la cause du juge Dugas vs Sheppard.

La commission chargée d'étudier l'efficacité des cartouches fabriquées au Canada, pour l'usage des milices, a terminé ses travaux. Elle a consi-

taté que le défaut de ces munitions est que la poudre n'est pas assez forte. Le rapport de la commission sera intercalé dans le rapport du ministre de la milice.

Le dernier concert donné à Paris par madame Patti n'a pas eu de succès. La salle n'était qu'à moitié pleine et les spectateurs ont fait preuve d'une indifférence complète. Patti a juré qu'elle ne chanterait plus à Paris. En revanche, la diva a reçu un accueil enthousiaste à Nice où elle a chanté dans *La Traviata*.

M. Joseph Tassé doit prononcer un discours devant le Cercle Lafontaine à Ottawa, vendredi soir, sur la situation.

Aujourd'hui doit avoir lieu une grande assemblée publique dans le comté d'Yamaska. MM. Beaubien, Bergeron, A. Desjardins, Poirier, Lareau, Cloran etc. doivent y prendre la parole.

M. Vanasse, député du comté, a été prié d'y assister.

La situation à Paspébiac

Les émeutiers menacent de nouveau les magasins.—La situation est des plus critiques

Paspébiac, 17.—Les émeutiers se sont de nouveau rassemblés hier l'après-midi pour demander des provisions ; et ils se réunissent encore aujourd'hui ; on s'attend à des troubles graves. Les principaux agitateurs ne sont pas ceux qui sont le plus dans le besoin, et l'on dit que les émeutiers sont des mépris des premiers acadiens et des sauvages Micmacs et peuvent être facilement reconnus. Les pauvres, anglais et français, ne prendront très probablement pas part à ces troubles. Aucun de ceux qui ont pris une part active à l'émeute de lundi, n'ont été arrêtés. Les autorités de l'endroit sont impuissantes pour tenir en respect cette foule considérable organisée d'émeutiers. La situation est suffisamment grave pour causer de l'anxiété. La vie et la propriété des gens paisibles sont en danger, à la merci de la foule. La position est telle qu'il est nécessaire d'envoyer de la police pour mettre fin à ces troubles et faire un exemple des chefs. Si cela n'est pas fait sans délai, il est à craindre que des actes de violence soient commis et que le sang soit même répandu. Dans tous les cas, on ne doit pas laisser aux autorités de l'endroit seules la tâche d'apaiser les émeutiers, parce que cela créera des colères et des haines permanentes.

Le mouvement intellectuel

CAUSERIE

Le mouvement intellectuel, qui se ralentit parfois, ne s'arrête jamais tout à fait, dans notre province, depuis que nos pères littéraires lui ont donné l'impulsion.

Il ne se passe guère de mois sans que l'on voit éclore quelque nouveau livre, quelque production nouvelle.

Le magnifique volume, premier de la série, intitulé : *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vient d'être livré au public. Il est inutile de répéter ici que cette belle collection formera l'un de nos plus remarquables monuments historiques. C'est l'honorable M. P. J. O. Chauveau qui a écrit la préface de cet ouvrage. Ce morceau, très soigné de forme, est vraiment plein d'intérêt. M. Chauveau y donne carrière à sa noble passion d'archéologue, de bibliographe et d'historien. Il fait aimer et apprécier le livre qu'il annonce. C'est là le mérite propre qui devrait distinguer toute préface.

Le gouvernement de Québec, et en particulier l'honorable M. Blanchet, ont droit à la reconnaissance du public instruit pour avoir compris l'importance majeure d'une telle publication.

Les *Nouvelles Soirées Canadiennes* ont fait leur réapparition. Pour regagner le temps perdu, M. L. Taché a publié d'un seul coup six livraisons de sa Revue : juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, de l'année 1885.

Ces six fascicules, réunis en un seul, forment un opuscule d'une lecture facile et attrayante. Le *Courrier au*

Canada en a fait connaître dernièrement le sommaire.

M. Chauveau y publie une pièce de vers dédiée à M. James Prendergast. Les poésies de M. Chauveau, inférieures à sa prose, ont pourtant d'heureuses rencontres d'expression et de rythme. Nous lisons dans la pièce à M. Prendergast ce vers très profond et très beau :

Mais qu'on aime à souffrir quand on souffre à son gré !

Les natures mélancoliques goûteront cette pensée, où elles se reconnaîtront avec leurs secrètes complaisances pour les tristesses de choix qui pâlisent leur front, et font doucement saigner leur cœur.

Mais la pièce capitale de ces livraisons, ce sont les *Gleanures* de M. l'abbé Charland. L'auteur des *Questions d'histoire littéraire* s'y retrouve tout entier, et nous donne une nouvelle démonstration de son étonnante érudition littéraire. Cet écrit ne prétend pas à l'unité, à la cohésion ; ce n'est pas une œuvre composée. Mais il abonde en détails, en curiosités biographiques, en renseignements rares sur les habitudes, le genre, le caractère des écrivains célèbres.

M. Charland est déjà l'un de nos meilleurs auteurs. Il n'est qu'au début de sa carrière.

Laure Conan a donné, elle aussi, un court article à ce numéro des *Soirées*. Quand donc va-t-elle nous donner une autre étude d'âme, profonde et attachante comme *Angéline de Montbrun* ? Le public attend.

Un jeune débutant, M. Edmond Rousseau, vient de publier un roman canadien : *Le château de Beaumanoir*. Sans en avoir fait une lecture à fond, nous croyons pouvoir dire que malgré beaucoup d'expérience, ce récit n'est pas sans qualités. Nous aimons qu'on écrive sur des sujets canadiens, et qu'on puise ses inspirations dans notre histoire héroïque. M. Marmette a trouvé, dans cette veine, *François de Bienville*, son meilleur ouvrage, en dépit des taches qui le déparent. Que nos amateurs de fictions fassent donc comme lui, et mieux que lui, s'ils le peuvent.

Montréal nous envoie un ouvrage historique : *Histoire et vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, par M. l'abbé Rousseau, prêtre de Saint-Sulpice. Le volume est en vente à Québec, chez M. J. O. Filteau, libraire, rue Baade. Nous ne sommes pas en état de l'apprécier aujourd'hui même en quelques lignes.

M. FÉLIX JUNEAU

Notre ville vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés et les plus respectables dans la personne de M. Félix-Emmanuel Juneau, inspecteur d'écoles, qui est mort hier avant midi. C'est une perte qui sera vivement ressentie par les amis de l'éducation et de la charité. M. Juneau était grand par la science et la vertu, mais il a passé comme le plus petit des mortels.

M. Juneau naquit le 27 mai 1816, à la haute-ville de Québec, et était fils de Nicolas Juneau et de Marie-Joseph De Villers. Après avoir fait ses études au séminaire de Québec et au collège Sainte-Anne, il se consacra, bien jeune encore, à l'éducation de la jeunesse, qu'il a toujours aimée. Pendant plus de 20 ans, il enseigna avec succès au milieu du populaire faubourg Saint-Roch. Que de jeunes gens, qui sont aujourd'hui des citoyens distingués, lui doivent leur éducation !

En 1857, le regretté défunt entra comme professeur à l'École Normale Laval. Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1859, il fut nommé inspecteur d'écoles, charge importante qu'il remplit avec zèle et dévouement jusqu'à ce qu'il fût atteint par la cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau.

M. Juneau légua à la jeunesse un précieux héritage ; il lui laisse plusieurs ouvrages d'enseignement, approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, tels que *Calcul mental*, *Leçons de choses*, *Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire*, et un *Alphabet*, qu'il a composé conjointement avec M. N. Lacasse, professeur de l'École Normale. Ces ouvrages dénotent une profonde érudition. Oui, M. Juneau était véritablement un homme instruit ; mais chez lui l'humilité l'emportait sur la science ; il faisait les éloges et les honneurs, et voilà pourquoi il vécut toujours dans un état pour ainsi dire obscur, quoi qu'il fût connu et aimé de tout le

monde. La vertu a beau se cacher, elle finit invariablement par révéler ses effets bienfaisants et par enflammer le cœur des indifférents même.

M. Juneau était profondément et sincèrement religieux. Aussi le vit-on s'enrôler dans toutes les sociétés de charité. La société Saint-Vincent de Paul entre autres comptait en lui un membre des plus dévoués. Il était aussi membre du bureau des examinateurs catholiques depuis 1851, pour le district de Québec, et membre de l'Association des instituteurs.

M. Juneau était d'une charité sans exemple. Il faudrait des volumes pour redire tout le bien qu'il a fait. Et que de bonnes œuvres il a accomplies dans l'ombre, sous l'œil de Dieu seul. On peut en toute sûreté lui appliquer ces paroles de l'Écriture Sainte : *Transit bene faciendo*.

La Congrégation de Saint-Roch perd dans M. Juneau un des plus fervents enfants de Marie et l'un de ses membres les plus zélés et les plus dévoués. Pendant plus de 43 ans, il fut secrétaire de cette congrégation, et il n'a cessé un seul instant de remplir ses devoirs à la satisfaction générale, et de travailler à promouvoir les intérêts matériels et religieux de cette pieuse association. En témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services qu'il leur avait rendus, les Congréganistes lui présentèrent son portrait à l'huile à l'occasion du troisième centenaire de la Très Sainte Vierge. Ce précieux souvenir était accompagné d'une magnifique adresse, dont nous extrayons le passage suivant, pour faire connaître à nos lecteurs tout l'intérêt que M. Juneau portait à la Congrégation :

« Oui, Monsieur JUNEAU, nous vous remercions de tout ce que vous avez fait pour notre œuvre. Voilà 43 ans que la Congrégation de Saint-Roch vous a choisis pour son secrétaire. Ils sont nombreux les devoirs que réclame cette charge ; il y faut une assiduité et un dévouement de tous les instants ; votre abnégation a suffi à tout, et chaque année vous avez répondu à l'invitation qui vous était faite de nous continuer vos précieux services. Tous le reconnaissent, Monsieur JUNEAU, vous vous êtes identifié à notre œuvre, toujours dévoué à ses intérêts matériels et religieux. La construction de la chapelle, nous la devons en grande partie à votre initiative, et pendant longtemps la Congrégation vous a confié à la fois les deux charges de secrétaire et de trésorier.

Ce digne citoyen a toujours été un véritable enfant de Marie et témoignage, tous les jours de sa vie, la plus fervente dévotion à la Mère de Dieu. Aussi la Sainte Vierge se plût-elle à le combler de ses grâces et de ses faveurs et à lui accorder sa protection même d'une manière visible. Combien de traits pourrions-nous citer pour prouver que Marie protège ceux qui l'envoquent. Nous nous contenterons d'en mentionner deux que nous trouvons dans l'ouvrage intitulé *Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Roch de Québec*.

« Au mois de juin 1846, un jeune congréganiste de Saint-Roch (c'était M. Juneau) dit un jour à sa ménagère : " Ce soir je rentrerai tard, je vais au théâtre, voir le panorama où l'on exhibe les grands monuments de l'Europe, entre autres l'intérieur de la célèbre cathédrale de Milan. "

« Le jeune homme part donc, atteint bientôt la cote du Palais, et commence à la gravir ; mais, d'après ce qu'il a raconté lui-même, une voix intérieure lui dit sans cesse : " Retourne ! un malheur t'attend là haut. " Cette pensée le poursuit et le harcèle pendant qu'il continue sa marche ; fatigué et tout en sueur sous l'influence de la préoccupation dont il est saisi, il ralentit le pas, hésite et enfin retourne chez lui. (Une demi-heure après, il entend sonner le tocsin, et s'informe où est le feu. " Au théâtre, " lui est-il répondu.

« Le théâtre de Québec brûlait en effet et cet incendie fit plus de cinquante victimes !

« Le jeune congréganiste demeura convaincu qu'il devait à la protection de la très sainte Vierge d'avoir eu l'inspiration de revenir sur ses pas, et d'avoir aussi échappé au danger d'une terrible mort. Inutile de dire combien il fut reconnaissant à Marie pour sa conservation. "

Nous puisons le second trait à la même source.

« Vers 1868, vivait à Québec un typographe fort habile, homme instruit, honnête, allant à la messe, mais ne connaissant plus, depuis 37 ans qu'il était sorti du collège, le chemin du confessionnal. "

« Cet homme étant tombé gravement malade, on fit venir le curé ; mais Prisque, le malade, remerciait le pasteur de ses attentions, disait qu'il n'avait pas besoin du ministère du prêtre, et qu'il savait ce qu'il avait à faire. "

« On se demandait, autour de lui, comment on pourrait l'amener à rem-

plir les suprêmes devoirs, lorsqu'un jour on l'entendit proférer ces mots : " Ah ! si mon ami Félix savait que je suis malade ! "

« On s'acquiesça d'abord de cet ami ; on lui fit connaître l'état du malade, et l'insuccès des tentatives faites pour l'amener à recevoir un prêtre.

« C'est dans ces grandes occasions que se montre le véritable ami ; c'est alors qu'on peut apprécier quel trésor c'est que d'avoir un ami vraiment digne de ce nom.

Félix (c'était M. Juneau) était un congréganiste, aux yeux duquel rien ne devait coûter pour sauver une âme. Le dimanche suivant, au moment des vêpres, il se rend au domicile indiqué, et une fois entré et à proximité de la chambre du malade : " Est-ce ici, dit-il à haute voix, que demeure M. Prisque B. ? " Oui, monsieur.

« Et comment va-t-il ? — Ah ! il est malade.

« Puis-je le voir ? — Certainement Monsieur.

On introduit donc Félix auprès du malade.

« Comment Prisque, tu es malade, et tu ne me le fais pas dire ? " Je ne voulais pas te déranger.

« Voyons, mon cher ami, te voilà bien malade ; tu es en danger ; as-tu arrangé toutes les petites affaires ? as-tu vu un prêtre ? — Pas encore ; mais je vais aller mieux, et je te promets que j'irai en voir un.

« Qui veux-tu que je t'amène ? — Mais personne ; j'irai, je te le promets.

« Voyons, voyons ! qui veux-tu aller voir ? — Eh bien ! le Père Braun ; c'est un prêtre qui a une logique serrée. — Je vais te l'amener. — Non, j'irai, je ne suis pas prêt ; j'irai.

« Sois tranquille, tout s'arrangera bien. "

Et Félix part, et revient bientôt, amenant le P. Braun. Celui-ci passe deux heures avec le malade, et le prépare à recevoir, le lendemain, la sainte Communion et l'Extrême Onction.

« Tout cela accompli, le malade soupira après la visite de son ami ; celui-ci arriva dans l'après-midi.

« O mon Félix ! s'écria Prisque en le voyant ; je suis sorti des griffes du diable ! je suis heureux, je suis content ; je suis prêt à mourir, je sens que le bon Dieu est avec moi. Il n'y avait que toi pour faire un coup comme celui-là. "

Prisque, après avoir été reçu du scapulaire à l'heureuse inspiration de M. Juneau, attendit, calme et résigné, la mort qui l'enleva de ce monde le samedi suivant, jour consacré à honorer la Sainte Vierge.

L'intervention de Marie est évidente dans les deux traits que nous venons de relater, et c'est grâce à la dévotion ardente de M. Juneau, que la mère de Dieu, étant sa main secourable.

Plus d'une larme coulera sur la tombe de cet homme qui a consacré sa vie à faire du bien à ses semblables.

Les funérailles du très regretté défunt auront lieu samedi, à l'église Saint-Roch, à neuf heures du matin.

En Orient

Londres, 17.—La flotte russe s'avance vers la Baie de Suda, dans l'île de Crète.

Le *Daily News* dit qu'à l'arrivée des deux vaisseaux de guerre envoyés pour renforcer la flotte anglaise de la Méditerranée, on va commencer immédiatement les opérations pour mettre la flotte grecque hors d'état d'agir. Dans les dispositions d'esprit où se trouve la Grèce, il est probable que l'amiral commandant la flotte va résister à l'attaque projetée.

Berlin, 17.—Bismarck a envoyé une note au gouvernement grec, insistant fortement pour le désarmement de la Grèce.

Constantinople, 17.—La Porte maintient le droit du Sultan de faire un traité militaire avec un prince vassal comme elle l'a fait avec le prince Alexandre de Bulgarie. Elle prétend que le traité de Berlin n'a pas été violé par la nomination du prince Alexandre comme gouverneur de la Roumélie, parce que l'efficacité de cette nomination dépendait de la ratification des puissances qui sont parties au traité de Berlin.

Le gouvernement russe a adressé une note à la Porte lui signifiant son adhésion à la convention intervenue entre la Bulgarie et la Turquie. Il n'y a que la disposition de cette convention qui a trait à la convention militaire qu'elle n'admet pas.

Londres 17.—M. Chamberlain s'est querellé avec Gladstone à propos de la politique du gouvernement relativement à la Grèce. Si la flotte anglaise force au respect la flotte grecque, Chamberlain abandonnera son siège dans le cabinet.

Le *Daily News* dit que la politique du gouvernement relative à la Grèce est basée sur la croyance qu'une guerre entre la Grèce et la Turquie retarderait le règlement des réclamations de la Grèce au lieu de l'accélérer.

Prusse et vatican

Rome, 17.—Le cardinal Jacobini, secrétaire d'état de Sa Sainteté, a accepté le nouveau projet de loi concernant les questions religieuses.

présenté par le gouvernement allemand ; mais Son Éminence demande que les règles concernant les séminaires soient modifiées.

La question Irlandaise

Dublin, 17. — Le lord maire a donné hier soir un banquet auquel ont assisté 600 négociants et MM. Healy, O'Brien, Dillon et autres membres du parlement. Plusieurs discours ont été prononcés où l'on a vivement insisté sur la nécessité d'accorder le *home rule* aussitôt que possible à l'Irlande.

Echos & nouvelles

M. le juge McCord

M. le juge McCord est tombé sérieusement malade, dimanche soir. Il était arrivé indisposé de New-Carlisle, samedi soir, après avoir fait cent cinquante milles en voiture. Les médecins ont déclaré que sa maladie est une congestion du foie. Il est extrêmement faible.

Nomination

M. Philéas Roy, organiste à l'église St-Roch, a été nommé professeur de musique au Séminaire de Québec.

— Le Pectoral Grise d'Ayer est, sans conteste, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

Mairie

M. Joseph Siros a été réélu, le 15 du courant, maire de Sainte-Anne de la Pocatière.

Union Saint-Joseph

L'Union Saint-Joseph de St-Sauveur célébrera sa fête patronale le 31 mars, dans l'église St-Sauveur.

Variole à Saint-Sauveur

On nous informe qu'un troisième cas de variole a été découvert à St-Sauveur, mais qu'en revanche l'enfant de M. Belanger prend du mieux.

Municipal

M. Chrysologue Roy vient pour la huitième fois d'être élu maire de Saint-Cajetan d'Armagh, comté de Bellechasse. — L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

Nouvelles de L'Avenir, P. Q.

17 février.

Un accident qui pourrait bien avoir des suites fatales a eu lieu hier, dans notre paroisse. M. Grammon était à abattre un arbre en compagnie de M. Auguste Dionne. Le vent soufflait avec une terrible violence. Soudain une branche de l'arbre brisée par la tempête tomba sur nos deux bûcherons, assommant presque M. Grammon et blessant M. Dionne à la figure. M. Grammon eut la force de se rendre chez lui. Le sang lui sortait par le nez et les oreilles. Arrivé chez lui, il perdit connaissance. On fit mander en toute hâte le curé et le médecin. On craint beaucoup pour la vie du malheureux blessé, seul soutien d'une nombreuse et pauvre famille en bas âge.

— La température n'est pas moins capricieuse ici qu'à Québec. Dimanche dernier, les voitures d'été étaient en vogue. M. McCarthy qui a épousé une demoiselle Lynch, lundi dernier, pourra facilement conserver le souvenir de la remarquable température que nous avions ce jour-là : la moitié des voitures qui formaient le cortège étaient des wagons. C'est un peu refroidi aujourd'hui.

— Après quelques canards et quelques projets de candidatures dans le comté, pour remplacer M. Watts, tout semble revenu à la tranquillité. Les personnages qui auraient eu quelque velléité de courir le risque d'être élus députés semblent comprendre que dans les circonstances présentes un candidat serait une vanité, comme disait je ne sais quel écrivain. Chacun semble vouloir dire : Nous aurons toujours une élection assez tôt, laissez nous dormir.

Pilules Holloway

Excellent remède. — Ces merveilleux remèdes sont souvent venus au secours de personnes souffrant depuis des années des plus terribles maladies. Les guérisons, par ces remèdes, des ulcères, plaies inflammatoires, abcès et marques scrofuleuses, peuvent être citées par milliers et de nombreuses attestations abondent dans les journaux de tous les pays. Il suffit d'un peu de confiance, car un premier essai doit prouver leurs pouvoirs salutaires et décider quelqu'un à les adopter. Les Pilules Holloway dissipent la maladie et restaurent la force en dépurant et améliorant le sang. L'onguent Holloway guérit les ulcères et cicatrise les abcès, en formant de saines et fermes granulations.

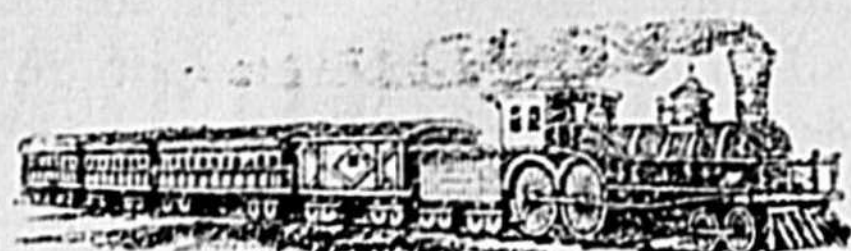
DÉCÈS

A St-Roch de Québec, le 18 février 1886, à l'âge de 69 ans et neuf mois, Félix-Emmanuel Jumeau, Ecr., Inspecteur d'Écoles. Ses funérailles auront lieu samedi, le 20, à 9 heures, à l'église Saint-Roch. Le convoi funèbre quittera sa demeure à 8½ heures. Les parents et les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marché au Charbon

Québec, 17 février 1886.

Waldah, pour engins... \$6.00 à 6.50 par chaudière.
Sydney... 7.00 à 7.00
Smith de New-Castle... 5.00 à 6.00
Anthracite américain... 6.75 à 7.00
A fond rose, Lough... 6.75 à 7.25 p. tonne.
Four grille... 6.25 à 6.50 p. chaudière.
Océan... 6.25 à 6.50



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Soumissions pour l'embranchement de la ville de Pictou.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-séjour, et portant la suscription de « Soumission pour l'embranchement de la ville de Pictou », seront reçues jusqu'à SAMEDI, 25 FÉVRIER 1886.

L'ouvrage à faire est la construction d'environ neuf milles de chemin de fer pour le raccourciement avec le chemin de fer Diamond Noir, près Westville, avec la ville de Pictou.

Les plans, le profil et le devis, sont visibles au bureau de l'ingénieur en chef et au général des chemins de fer du gouvernement, Ottawa, au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, et au bureau de l'assistant ingénieur, Pictou, et l'on peut se procurer des blancs de soumissions à chacune de ces places.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de sept mille cinq cents piastres (\$7,500.00). Ce dépôt peut se faire en argent, ou par un chèque de banque accepté, et sera restitué si la soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, si, après avoir signé le contrat, il n'exécute pas les travaux à l'échéance des plans, le profil et le devis. Si la soumission n'est pas acceptée, le dépôt sera remis.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés fournis à cet effet. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 21 Janvier 1886
Québec, 4 février 1886. — 201

A vendre.

J. & W. REID.

1. ENGIN à vapeur, 12 pes de cylindre, 18 pes de course, neuf, 25 forces de chevaux.

1. PETIT ENGIN neuf, de 6 forces de chevaux.

1. ROUE de 48 pes (Vulcan Bell) à eau neuf.

1. ROUE de 35 pes (Bell) également à neuf.

1. CHAUDIERE à vapeur, 12 pes de cylindre, 12 pes de course, 3 pes de tubes.

1. ENGIN A FEU, complet.

— A VENDRE —
Pompes, Réservoirs, Roues de drisses, Poulies de différentes sortes et grandeurs.

J. & W. REID,
No 98 & 100, rue St-Jacques, Québec,
Québec, 29 octobre 1885. — A

BAZAR DU PATRONAGE

LE PUBLIC est respectueusement informé que le bazar du Patronage s'ouvrira le LUNDI 15 FÉVRIER, à la salle Montcalm, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Dans les premiers jours de mars, l'Œuvre du Patronage St-Vincent de Paul célébrera ses noces d'argent, la 25^e année de sa fondation. Nous espérons que cette circonstance engagera puissamment les personnes charitables de Québec à redoubler de zèle pour lui donner de nombreux visiteurs au bazar une nouvelle preuve de leur bienveillant intérêt.

Donner. — Table St-Louis. — Mme L. Bodeau, Mme R. Terreau, Mme Vve T. Moffet, Mme A. Haché.

Rafranchissements. — Table St-V. — Paul-Melle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel.

Lingerie. — Table N. Dame. — Mme Ph. J. Jolicoeur.

Table St-Jean. — Mme C. Costelow, Mme P. J. Bazin, Mme A. Bélanger, Mme O. Lemoine.

Table St-Joseph. — Mme J. G. Tanguay, Mme J. Darveau.

Table St-François d'Assise. — Mme E. Gauthier, Mme M. Annet.

Table St-Basile. — Mme F. Moncey, Mme S. Sautour, Mme F. Labrecque, Mme B. Delamara.

E. LAFARQUE, Prop., Québec, 6 février 1886. — 319

Ornements domiciliaires.

NOUS avons le plaisir de vous offrir à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANGLO-AMÉRICAIN qui s'occupe de l'entretien des jardins, de leur offrir des ornements de jardin, de leur offrir des ornements de jardin, de leur offrir des ornements de jardin.

BLIXIR

PRÉPARÉ PAR LES

Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

BLIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX. — Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, joint d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albumine qui s'y trouve en dissolution, procure à tous les extraits de bœuf.

En vente chez les pharmaciens et au dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec, Québec, 12 octobre 1885. — 27

A vendre.

TOUT LE MATÉRIEL d'une IMPRIMERIE.

1 Presse à cylindre, double royal.
3 Presses Gordon.
1 Presse à adhésif.
2 Contourneurs.
87 Paires de cases.
5000 lbs de caractères assortis et plombs.
18 Rangés doubles et simples.
125 à 150 galles en bois de différentes grandeurs.

9 Galles en zinc.
2 Quarts en cuivre.
10 Composteurs.
1 Lot de vignettes.
1 Lot de divers articles comprenant tout ce qu'il faut pour une imprimerie.

J. & W. REID,
98 et 100, rue St-Paul,
Québec, 22 octobre 1885. — A

SECONDE EDITION

Sir A. P. Caron est arrivé ce matin en cette ville.

L'honorable M. Costigan et l'honorable M. Thompson sont arrivés à Québec à deux heures et demie cette après-midi.

Sir A. P. Caron, l'hon. M. Costigan et l'hon. M. Thompson adresseront la parole ce soir, à St-Colomb de Sillery, à une assemblée convoquée par le Maire de cette localité dans la Salle Publique, près de l'Eglise, pour 7 30 heures.

Nos remerciements

Nos remerciements au capitaine C. E. Holliwell pour l'envoi du numéro de mars du *Young Ladies Journal*. Cette publication est toujours très intéressante et renferme, outre les patrons les plus nouveaux, de magnifiques morceaux de littérature et de poésie.

Inondation

Le *Sunday Herald* du 14 nous apporte des détails complets sur l'inondation qui vient d'avoir lieu à Boston. Nous voyons, d'après ce journal, que le grand établissement auquel est attaché notre compatriote M. P. E. Dugal, commis voyageur, a été complètement entouré d'eau et que le rez-de-chaussée a été même submergé. Plusieurs familles sont restées prisonnières dans leurs demeures, et les dommages causés par l'inondation sont évalués à un demi-million de piastres.

A l'Institut

Notre ami et collaborateur, M. le docteur N. E. Dionne a donné hier soir une intéressante conférence à l'Institut Canadien. Son sujet était : Les grands centres de l'Ouest américain.

M. Dionne sait voyager, et il sait raconter ses voyages. C'est là un double mérite. Tout le monde ne sait pas voyager, c'est à dire, observer, comparer, juger. Et tout le monde ne sait pas raconter ses impressions de voyage, en faisant jouir ses auditeurs de ce dont on a joui soi-même.

La causerie de M. Dionne a été très goûtée.

Nouvelles de Montréal

Mardi midi, les ministres provinciaux et quelques amis ont assisté à un lunch chez M. Benjamin Globenski. Au nombre des invités on remarquait les honorables MM. Ross, Taillon, Blanchet, Flynn, M. l'abbé Marcoux, vice-recteur de l'Université Laval, M. le curé Labelle, les juges Lorranger, Mathieu et Mousseau, l'hon. Alex. Lacoste, MM. Guilbault, Nantel et Leblanc, députés, MM. C. A. Dansereau, Gustave Drolet, Lucien Huot, Dr Ed. Desjardins, etc.

Les ministres ont siégé de nouveau hier et ils repartent ce soir pour la capitale.

Au Cercle de la Salle

M. George Lemay a donné hier soir une conférence sur les Grèves, devant le Cercle de la Salle. Le sujet était d'une haute portée sociale et économique. C'est un rude problème que celui des relations entre le travail et le capital. M. Lemay n'a pas craint de l'aborder.

Il a été plusieurs fois applaudi.

Tentative de suicide

M. Antoine Morin, cultivateur d'Harlak, a tenté di le *Quotidien*, de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir dans un moment d'aliénation mentale. Le vieillard est âgé de 75 à 80 ans. On est couru chercher le prêtre et le médecin. Le malheureux a reçu les secours de la religion.

A Montmagny

Le terme de la cour de circuit a été clos vendredi et celui de la cour Supérieure s'est ouvert le 13. MM. G. Larue, l'oussignant, Bédard, E. Taschereau, avocats de Québec, et A. Michand, avocat de Saint-Jean Port-Joli étaient présents pour affaires professionnelles. L'hon. juge Angers présidait le tribunal ; il y a eu peu d'affaires et naturellement les avocats s'en plaignent.

La picote

On s'explique aujourd'hui les causes et l'origine de la picote à St-Ambroise de la Jeune Lorette et à St-Sauveur. Le germe de ce fléau a été communiqué par les chiffons apportés de Montréal, où sévissait l'épidémie, au moulin de papier de la Jeune Lorette. Ce qui le prouve c'est ce que sont les ouvriers de la fabrique de papier qui ont été les premiers atteints de la variole et l'ont communiqué à d'autres familles de la Jeune Lorette, parmi lesquelles il est mort des enfants.

Il serait urgent qu'un bureau de santé fut nommé dans cet endroit.

Maintenant en vente
Au bureau du
"Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA
Paroisse du Cap Santé

DE 376 PAGES,
Par M. l'abbé F.-X. GATIER.

Prix

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 17 février 1886.

Farine—Sup. extra, baril, 196.	\$ 4 50	a	4 75
Extra.....	4 30	a	4 40
Fort pour boulanger.	5 00	a	5 50
Extra du printemps.....	4 75	a	4 35
Superfine No 2.....	4 50	a	4 30
Superfine.....	3 50	a	4 20
Farines en poches, de 100 livres.....	2 00	a	2 30
de seigle en quart.....	4 75	a	5 60
Mais ou blé d'Inde blanc par 200 livres.....	3 40	a	3 45
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3 00	a	3 20
Grains—Blé de semence rouge par 60 livres.....	1 20	a	1 30
Pois.....	0 85	a	0 90
Fèves le minot.....	1 50	a	1 60
Avoine 34 livres.....	0 36	a	0 37
Foin par 100 bottes.....	11 00	a	11 00
Paille par 100 bottes.....	3 00	a	5 00
Orge par minot.....	0 50	a	0 65
Son par 100 livres.....	0 80	a	0 85
Gruau par 200 livres.....	4 75	a	0 85

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 17 février 1886.

Bœuf—1ère qualité, par 100 liv.	\$10 00	a	12 00
2ème.....	9 00	a	10 00
3ème.....	8 00	a	9 00
Bœuf par livre.....	0 06	a	0 15
Mouton par livre.....	0 10	a	0 12
Veau par livre.....	0 08	a	0 10

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 13 février 1886.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 6 00	a	6 50
" frais par livre.....	0 08	a	0 10
" salé.....	0 11	a	0 12
Jambons frais par livre.....	0 07	a	0 08
" fumés.....	0 12	a	0 13
Lard Mère.....	15 00	a	15 80
" Mince.....	14 00	a	14 00
" Prime Mère.....	11 00	a	11 50
" Extra Prime.....	00 00	a	00 00
Saindoux au seau.....	1 80	a	2 00

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DU

Courrier du Canada.

Fleur du Carmel, par le Révérend Père Antoine Br., \$1.00.

L'Œuvre du Diable, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00.

Œuvre contenant les messes et la biographie de Vierge Marie et les messes d'été d'un Impérial en très gros caractère. \$16.00.

L'Amour du Cœur de Jésus ou le véritable trésor de l'âme. Prix : 25 cents.

Mois de St-Joseph, 5 c. nts.

Le Journal des Jésuites (quelques exemplaires sont en vente) \$25.00.

A la Porte du Paradis, par André Le-Pas, prix, 10 cents.

La Vierge Douceur du Chemin de la Croix, prix : 5 cents.

Les Histoires et les Bais, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec, prix : 25 cents.

Histoire du Cap-Santé, par l'abbé F. X. Gail n. prix 50 cents.

Les Éléments de 1837-38 par L. N. Garner le Calendrier du Diocèse de Rimouski.

Tenue des Livres, en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L., \$6, la douzaine.

Exercices Orthographiques sur les Éléments de la grammaire française de Lhomond, y compris la Syntaxe, par le même. — Prix \$1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même. — Prix : 40 cts. pour les Éléments et 30 cts pour la Syntaxe.

Traité d'Analyse Grammaticale, d'Analyse logique et de ponctuation, par le même : prix : 50 cents.

Angélique de Montbrun, par Laure Conan, prix : \$1.00.

Congrégation des hommes de la paroisse de St-Roch de Québec, prix : 50 cents.

Théologie sanctifiée to Sacred Heart of Jesus, prix : 5 cents.

États Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cents.

Le Patriotisme, conférence par l'honorable M. Mercier, prix : 5 cents.

Réunion des Paroissiens de Yamachiche, par l'abbé L. Desautels, prix : 10 cents.

La culture de la Pomme de terre, par B. Lippens, prix : 5 cents.

Journal d'Education, 1ère année, \$1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, en 3 volumes, \$2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents.

Choir des Vaches laitières, par J. A. Couture, prix : 50 cents.

L'établissement du Courrier du Canada fait des impressions de luxe de tous genres, et cela sous le plus court délai.

Un atelier de reliure est attaché à l'établissement.

Toutes les commandes sont remplies avec promptitude et à la satisfaction des clients.

Bahan Brothers.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

QUÉBEC. LAISSERA STATION DE LÉVIS. P. M. 1.30 Express pour 7.00 Malle de l'Ouest. l'Ouest. P. M. 1.45 Express venant 6.00 Malle pour de l'Ouest. l'Ouest.

100 Voyages intermédiaires pour le fret. La glace et le temps le permettant. Québec, 15 janvier 1886.

A VENDRE.

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ dans le parc et rang de la paroisse de L'Assommoir, à une demi-lieue de l'église, avec grange, étable, maison, hangar, le tout en parfait ordre, et offrant toutes les commodités possibles, aussi avec tout le matériel agricole, faucheuse, râteau, moissonneuse, etc., les animaux, chevaux, bêtes à cornes, moutons, etc., laquelle vente sera faite à de bonnes conditions.

S'adresser à M. FRANÇOIS THIBOUTOT, L'Assommoir, Québec, 19 octobre 1885. — 292

\$10 A \$1.000 DEPOSEES dans le STOCKS WALI STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant tout le système. Adresser BAXTER & GILF, Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.

EN VENTE

—LE—

CALENDRIER

—DU—

Diocèse de Rimouski

—POUR—

1886

PUBLIÉ PAR M. LÉGER BROUSSEAU

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St-Germain de Rimouski.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M. — Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M. — Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10.00 a. m.

4.00 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à 7.45 p. m.

Allant au Sud

6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p. m. Train mixte laissera St-Raymond pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 p. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 a. m. et à Sherbrooke à 6.15 p. m.

De Lévis à St-François, Beauce : départ de Lévis, train mixte à 3.00 p. m. Arrivée St-François à 8.00 p. m.

Départ de St-François à 5.00 a. m. Arrivée à Lévis à 10.00 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup à 11.25 p. m.

Pour la Riv. ou Loup à 5.25 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux Arctic et Pilot font le trajet entre Québec et Lévis tous les 7 heures, depuis 6 h. a. m., à 7 heures p. m. Prix 10 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS

QUÉBEC

A. M. 7.30 Malle pour Halifax.
P. M. 2.00 Malle de la Riv. du Loup.
8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.
11.00 Malle pour la Rivière du Loup.
P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

LÉVIS

Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M. 11.00 Mixte de Saint-Joseph.

P. M. 4.00 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.
P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.
Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.

Pour que le train par jour de 21 heures n'arrive pas à 3.00 p. m. pour un voyage de Québec à Lévis, il faut partir de Québec à 1.00 p. m. et arriver à Lévis à 3.00 p. m.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885-Arrangements d'Hiver-1886

Le 16 NOVEMBRE 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Pour Halifax et St-Jean..... 8.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 11.25 A. M.
Rivière-du-Loup..... 5.25 P. M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup..... 5.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 11.25 A. M.
Halifax et Saint-Jean..... 6.45 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez :

T. LAVERDIÈRE,
49, rue Dalhousie, Québec
D. POTTINGER,
Surintendant en chef,
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 26 mai 1885,
Québec, 14 novembre 1885

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTA

FABRIQUENT

le papier pour toutes les usines et pour toutes les lettres. Aussi boîtes à lettres, cartes, papiers, enveloppes et papiers à écrire.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, cartons de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour couleurs, papiers, etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de papier, et de papiers pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de papier, cordages, chiffons, registres de papier, et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882

A

LA PLUS GRANDE MERVEILLE

DU TEMPS MODERNE.

LES PILULES et

Onguent Holloway

Pour le Québec Central

A. M. 11.00 Mixte de Saint-Joseph.

P. M. 4.00 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.



LIGNE ALLAN.

1885-Arrangements d'Hiver-1886

Le 16 NOVEMBRE 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Pour Halifax et St-Jean..... 8.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 11.25 A. M.
Rivière-du-Loup..... 5.25 P. M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup..... 5.00 A. M.
Rivière-du-Loup..... 11.25 A. M.
Halifax et Saint-Jean..... 6.45 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez :

T. LAVERDIÈRE,
49, rue Dalhousie, Québec
D. POTTINGER,
Surintendant en chef,
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 26 mai 1885,
Québec, 14 novembre 1885

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTA

FABRIQUENT

le papier pour toutes les usines et pour toutes les lettres. Aussi boîtes à lettres, cartes, papiers, enveloppes et papiers à écrire.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, cartons de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour couleurs, papiers, etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de papier, et de papiers pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de papier, cordages, chiffons, registres de papier, et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882

A

LA PLUS GRANDE MERVEILLE

DU TEMPS MODERNE.

LES PILULES et

Onguent Holloway

Pour le Québec Central

A. M. 11.00 Mixte de Saint-Joseph.

P. M. 4.00 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

STATION DE LÉVIS

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 1.45 Express venant de l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

P. M. 1.00 Express pour l'Ouest.

P. M. 6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret la glace et le temps le permettant.